



## FICHE SIGNALÉTIQUE



### 1 - Identification

<b>Nom commercial :</b> WD-40 en vrac	<b>Bureau canadien :</b> WD-40 Products [Canada] Ltd. P.O. Box 220 Toronto (Ontario) M9C 4V3
<b>Usage du produit :</b> Nettoyant, lubrifiant	<b>Numéro de téléphone pour l'information :</b> (416) 622-9881
<b>Restrictions d'utilisation :</b> Aucune restriction d'utilisation n'a été déterminée.	<b>Téléphone d'urgence de 24 heures :</b> Canutec : (613) 996-6666 -
<b>Date de préparation de la FS :</b> 15 novembre 2016	Désigné pour être utilisé seulement dans les cas d'urgences chimiques impliquant déversement, fuite, exposition au feu ou accident impliquant des produits chimiques.

### 2 – Reconnaissance des dangers

#### **SIMDUT 2015/classification du SGH :**

Liquide inflammable - Catégorie 3

Toxicité par aspiration - Catégorie 1

Toxicité spécifique de l'organe cible - Exposition unique - Catégorie 3 (effets sur le système nerveux central)

Remarque : Ce produit est un produit de consommation et est étiqueté conformément au Règlement sur les produits chimiques et contenants destinés aux consommateurs (RPCCC), lequel a priorité sur l'étiquetage du SIMDUT 2015. L'étiquette du contenant véritable n'inclura pas les éléments de l'étiquette ci-dessous. L'étiquette ci-dessous s'applique aux produits industriels/professionnels.

#### **Éléments de l'étiquette :**



#### **DANGER !**

Liquide et vapeurs inflammables.

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

#### **Énoncés de prévention :**

Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et d'autres sources d'allumage. Ne pas fumer.

Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Réaliser une mise à la terre ou une liaison du contenant et de l'équipement de réception.

Utiliser du matériel électrique antidéflagrant.

Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles.

Prenez des mesures pour prévenir les décharges d'électricité statique.

Éviter de respirer les brumes et les vapeurs.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Porter une protection pour les yeux.

**Énoncés de réponse**

EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Ne PAS faire vomir.  
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.  
 EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.  
 En cas d'incendie : Pour éteindre, utiliser de l'eau pulvérisée, un produit chimique sec, du dioxyde de carbone ou de la mousse.

**Énoncés relatifs à l'entreposage**

Garder sous clef.  
 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

**Énoncés d'élimination**

Éliminer le contenu et le contenant conformément aux règlements locaux et nationaux.

**3 - Composition / information sur les composants**

Ingrédient	No CAS	Pourcentage massique	SIMDUT 2015/Classification du SGH
Hydrocarbures aliphatiques	64742-47-8	50-70%	Liquide inflammable - Catégorie 3 Toxicité par aspiration - Catégorie 1 Toxicité spécifique de l'organe cible - Exposition unique - Catégorie 3 (effets sur le système nerveux central)
Huile à base de pétrole	64742-56-9 64742-65-0 64742-53-6 64742-54-7 64742-71-8	30-35%	N'est pas dangereux.

**4 – Premiers soins**

**Ingestion (avaler) :** Danger d'aspiration. Ne PAS faire vomir. Appelez immédiatement un médecin, un centre antipoison ou la ligne d'assistance de sécurité WD-40 au 1 888 324-7596.

**Contact avec les yeux :** Rincez bien à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte après les 5 premières minutes et continuer à rincer abondamment pendant plusieurs autres minutes. Si l'irritation se poursuit, consultez immédiatement un médecin.

**Contact avec la peau :** Lavez avec de l'eau et du savon. Si une irritation se développe et persiste, consultez un médecin.

**Inhalation (respirer) :** S'il y a irritation, emmenez la personne à l'air frais. Si une irritation ou d'autres symptômes se développent et persistent, consultez un médecin.

**Signes et symptômes d'une exposition :** Dangereux ou mortel si avalé. L'aspiration de liquide dans les poumons pendant que le produit est avalé ou pendant le vomissement peut causer des lésions pulmonaires. Peut causer une irritation oculaire et respiratoire. L'inhalation de brumes ou de vapeurs peut causer de la somnolence, des étourdissements et d'autres effets sur le système nerveux. Le contact avec la peau peut causer un assèchement de la peau.

**Indication de la nécessité d'une aide médicale/un traitement spécial immédiat :** Une aide médicale immédiate est nécessaire en cas d'ingestion.

**5 – Mesures à prendre en cas d'incendie**

**Agent extincteur approprié (ou inapproprié) :** Utilisez de l'eau pulvérisée, un agent chimique en poudre, du dioxyde de carbone ou de la mousse. Ne pas utiliser de jet d'eau ou de l'eau en abondance. Le produit brûlé flottera sur la surface et étendra l'incendie.

**Dangers spécifiques liés au produit chimique :** Liquide et vapeurs inflammables. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se dissiper le long des surfaces jusqu'aux sources d'ignition isolées et revenir en arrière. La combustion produira des oxydes de carbone et des hydrocarbures.

**Équipement personnel spécial et précautions pour les pompiers** : Les pompiers devraient toujours porter des appareils respiratoires autonomes à adduction d'air et des vêtements complets de protection. Refroidissez les contenants exposés au feu avec de l'eau.

## 6 – Mesures à prendre en cas de déversements accidentels

**Précautions personnelles, équipements de protection et procédures d'urgence** : Portez des vêtements protecteurs appropriés (voir la section 8). Éliminez toutes les sources d'inflammation et ventilez l'endroit.

**Méthodes et matériels de confinement et de nettoyage** : Contenir et recueillir le liquide avec un absorbant inerte et le placer dans un conteneur jusqu'à son élimination. Nettoyer minutieusement l'endroit affecté. Signaler les déversements aux autorités comme il est requis.

## 7 – Manutention et stockage

**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** : Éviter le contact avec les yeux. Évitez tout contact prolongé avec la peau. Éviter de respirer les vapeurs ou les aérosols. Utiliser avec une ventilation adéquate. Garder loin de la chaleur, des étincelles, des surfaces chaudes et des flammes nues. Laver à fond avec de l'eau et du savon après sa manipulation. Garder les conteneurs fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. À conserver hors de portée des enfants.

**Conditions d'entreposage sécuritaire** : Conserver dans un endroit frais et bien ventilé, loin des substances incompatibles. Liquide de classe II 30 selon la NFPA.

## 8 – Contrôles de l'exposition / protection individuelle

Chimique	Limites d'exposition professionnelle
Hydrocarbures aliphatiques	1 200 mg/m <sup>3</sup> - MPT (recommandé par le fabricant)
Huile à base de pétrole	5 mg/m <sup>3</sup> - MPT (inhalable), VLE de l'ACGIH (sous forme d'huile minérale)
	5 mg/m <sup>3</sup> – MPT
	10 mg/m <sup>3</sup> - LECT, Canada - Québec (sous forme de brume d'huile minérale)
	5 mg/m <sup>3</sup> – MPT
	10 mg/m <sup>3</sup> - LECT, Canada - Ontario (sous forme de brume d'huile minérale)
	1 mg/m <sup>3</sup> - MPT, Colombie-Britannique (sous forme de brume d'huile minérale fortement raffinée)

**Les contrôles suivants sont recommandés pour un usage normal de ce produit par les consommateurs :**

**Contrôles d'ingénierie appropriés** : Utilisez dans un endroit bien ventilé.

**Protection personnelle :**

**Protection pour les yeux** : Évitez tout contact avec les yeux. Il est recommandé de porter des lunettes de sécurité ou des lunettes de protection.

**Protection de la peau** : Évitez le contact prolongé avec la peau. Il est recommandé de porter des gants résistants aux produits chimiques lors d'une manutention dans laquelle un contact avec la peau est probable.

**Protection respiratoire** : Aucune protection respiratoire n'est requise lors d'un usage normal avec une ventilation adéquate.

**Pour un traitement en vrac ou une utilisation en milieu de travail, les contrôles suivants sont recommandés :**

**Contrôles d'ingénierie appropriés** : Utiliser une ventilation adéquate générale et à aspiration localisée pour maintenir les niveaux d'exposition en dessous des limites d'exposition professionnelle.

**Protection personnelle :**

**Protection pour les yeux** : Des lunettes de protection sont recommandées si un contact oculaire est probable.

**Protection de la peau** : Porter des gants résistants aux produits chimiques.

**Protection respiratoire** : Aucune protection respiratoire n'est requise si la ventilation est adéquate. Si les limites d'exposition professionnelle sont dépassées, porter un respirateur approuvé par NIOSH. Le choix d'un respirateur et son utilisation doivent se baser sur le type, la forme et la concentration de contaminants. Suivre les règles applicables et les bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

**Pratiques de travail/d'hygiène** : Laver avec du savon et de l'eau après la manipulation.

## 9 – Propriétés physiques et chimiques

Apparence :	Liquide ambré clair	Limites d'inflammabilité :	LEI : 0.6% LSE : 8%
Odeur :	Légère odeur de pétrole	Tension de vapeur :	1 lb/po2 à 38 °C (100 °F) ASTM D323
Seuil olfactif :	Non fixé.	Densité de vapeur :	Plus de 1 (air=1)
pH :	Sans objet.	Densité relative :	0.78 – 0,82 à 15,6 °C (60 °F)
Point de fusion/congélation :	Non fixé.	Solubilités :	Insoluble dans l'eau
Domaine/point d'ébullition :	361-369 °F (183-187 °C)	Coefficient de partage : n-octanol-eau :	Non fixé.
Point d'éclair :	49 °C (122 °F) Méthode Tagliabue en vase ouvert (liquide)	Température d'autoignition :	Non fixé.
Taux d'évaporation :	Non fixé.	Température de décomposition :	Non fixé.
Inflammabilité (solide, gaz) :	Sans objet.	Viscosité :	2,79-2,96 cSt à 38 °C (100 °F)
COV :	533 grammes/litre (65 %)	Point d'écoulement :	-63 °C (-81,4 °F) ASTM D-97

## 10 – Stabilité et réactivité

**Réactivité** : Non réactif dans des conditions normales

**Stabilité chimique** : Stable

**Possibilité de réactions dangereuses** : Peut réagir avec des oxydants puissants générant de la chaleur.

**Conditions à éviter** : Éviter la chaleur, les étincelles, les flammes et autres sources d'ignition.

**Substances incompatibles** : Agents oxydants forts.

**Produits de décomposition dangereux** : Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

## 11 – Données toxicologiques

**Symptômes d'une surexposition** :

**Inhalation** : De fortes concentrations peuvent provoquer une irritation nasale et respiratoire et des effets sur le système nerveux central comme des maux de tête, des étourdissements et des nausées. L'abus intentionnel peut être dangereux ou mortel.

**Contact avec la peau** : Le contact prolongé et/ou répété peut provoquer une faible irritation et une délipidation avec dermatite possible.

**Contact avec les yeux** : Le contact peut être irritant aux yeux. Peut causer des rougeurs et un larmolement.

**Ingestion** : Ce produit a une faible toxicité orale. L'ingestion peut provoquer une irritation gastro-intestinale, nausée, vomissement et diarrhée. Ce produit représente un danger d'aspiration. Si avalé, il peut rentrer dans les poumons et peut causer une pneumonie chimique, des dégâts sérieux aux poumons et la mort.

**Effets chroniques** : Aucun effet chronique n'est prévu.

**Statut cancérogène** : Aucun des composants ne figure sur les listes de cancérogènes ou de cancérogènes présumés du CIRC, du NTP, de l'ACGIH ou de l'OSHA.

**Toxicité pour la reproduction** : Aucun des composants n'est considéré comme un danger pour la reproduction.

**Mesures numériques de la toxicité** :

Estimations de toxicité aiguë : Voie orale - > 5 000 mg/kg ; Voie dermique - >2 000 mg/kg - sur la base d'une évaluation des ingrédients. Ce produit n'est pas répertorié comme produit toxique selon les critères établis. Il présente un danger d'aspiration.

## 12 – Données écologiques

**Écotoxicité** : Aucune donnée spécifique sur la toxicité aquatique n'est actuellement disponible.

**Persistance et dégradabilité** : Pas de données disponibles.

**Potentiel de bioaccumulation** : Pas de données disponibles.

**Mobilité dans le sol** : Pas de données disponibles.

**Autres effets indésirables** : Aucun autre effet indésirable n'est connu.

### 13 - Données sur l'élimination du produit

Si ce produit devient un déchet, il devrait répondre aux critères de déchet dangereux allumable au titre de la RCRA (D001). Cependant il est la responsabilité du producteur de déterminer la propre classification et méthode d'élimination au moment de son élimination. Éliminez conformément à tous les règlements fédéraux, d'état et locaux.

### 14 – Information sur le transport

Description relative à l'expédition terrestre selon DOT : Exempté de HAZMAT (49CFR 173.150 (F)) s'il n'est pas emballé en vrac.

Emballage en vrac : UN1268, distillats de pétrole, n.s.a., liquide combustible, GE III

Classification pour le TMD du Canada : N'est pas réglementé comme une marchandise dangereuse lorsqu'emballé dans des petits contenants (Voir 1.33 Classe 3, Liquides inflammables – Exemption générale).

Description appropriée pour le Transport Maritime (IMDG) : UN1268, distillats de pétrole, n.s.a., GE III

Description d'expédition selon l'ICAO : UN1268, distillats de pétrole, n.s.a., GE III

REMARQUE : La compagnie WD-40 ne teste pas les contenants pour vérifier la différence de pression ou d'autres exigences du transport aérien. Nous ne recommandons pas que nos produits soient transportés par voie aérienne.

### 15 – Informations sur la réglementation

**Inventaire national des rejets de polluants (INRP) :** Ce produit contient les produits chimiques suivants qui sont répertoriés sur la liste des substances de l'INRP : Hydrocarbures aliphatiques - (64742-47-8) - 50-70%

**Loi canadienne sur la protection de l'environnement :** Tous les ingrédients figurent sur la Liste intérieure des substances canadienne ou sont exemptés de notification.

### 16 – Autres informations

**Évaluation des dangers HMIS :**

**Santé – 1 (danger léger)**

**Danger d'incendie – 2 (risque modéré)**

**Danger physique – 0 (faible danger)**

Date de révision : 15 novembre 2016

Remplace la version datée du : 27 mars 2014

Préparé par : Industrial Health & Safety Consultants, Inc Shelton, CT, É.-U.

Révision par : I Kowalski

Affaires réglementaires